

14ÈME COLLOQUE DE RAISONANCE  
Vendredi 17 mai 2019 - Mont de Marsan



**VIOLENCES  
SEXUELLES :  
L'OMERTA  
DANS LA  
FAMILLE**

DÉNI DE COMPLICITÉ ET  
COMPLICITÉ DE DÉNI

<http://raisonance.net>  
[contact@raisonance.net](mailto:contact@raisonance.net)

Journée destinée aux professionnels  
des secteurs santé, justice, social, éducatif

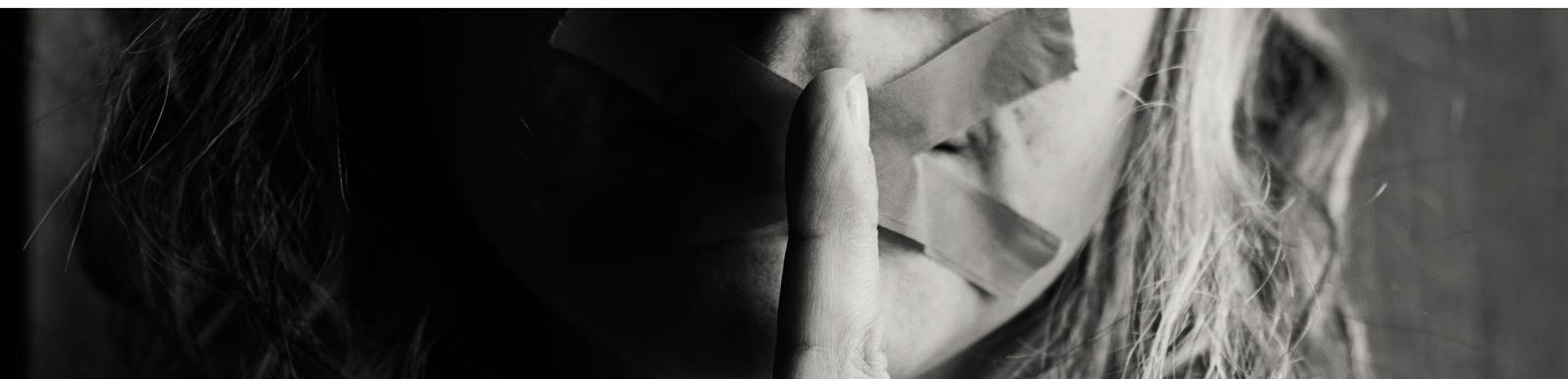


# ARGUMENT

Pourquoi existe-t-il un silence assourdissant à propos des violences sexuelles subies et agies dans le giron familial ? Par cet oxymore, nous poserons un débat entre professionnels de la Justice, du champ Social et de la Santé pour le quatorzième congrès de RAISONANCE.

Il sera question de la notion de déni présente tout autant du côté de l'auteur que du côté de la victime, mais aussi dans leur entourage et même dans les cercles de professionnels. Le mécanisme de déni est décrit comme un mécanisme d'ordre inconscient consistant en un refus par le sujet de reconnaître la réalité d'une perception traumatique. Que ce soit le déni de la différence des générations, celui de la fonction parentale, celui de la séparation ou une position particulière par rapport à la loi, le mécanisme du déni constitue toujours un déni de l'autre, qu'il puisse s'exercer à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille. Lorsque ce mécanisme fonctionne dans d'autres groupes, les cliniciens parlent alors de complicité des dénis. En famille, ce lien d'emprise correspondrait aux blessures du narcissisme du père d'une part et à la complicité de la mère qui laisse dériver les relations dans une confusion de genre, des générations et de statuts père-mère. Se forme ainsi une complétude idéale entre l'adulte auteur des faits, et l'enfant victime du recours à l'acte. C'est la raison pour laquelle l'acte est nié et protégé par le secret, le silence, afin de préserver une pseudo-cohésion familiale. La complicité des dénis est une négation de l'altérité comme une annulation de l'histoire des sujets.

A partir de la projection du film "Les chatouilles", nous illustrerons et examinerons ces notions avec l'intervention de Samuel Lemitre, psychologue et directeur du Centre EIDO, centre de soin des traumatismes et des violences à Paris.



# PROGRAMME

- 08:45 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**  
petit-déjeuner dans le hall d'accueil
- 09:15 **OUVERTURE DU COLLOQUE**  
amphithéâtre du CFPS
- 09:30 **PROJECTION DU FILM "LES CHATOUILLES"**  
d'Andréa Bescond et Eric Métayer - double César 2019
- 11:15 **ÉCHANGES AUTOUR DU FILM**  
animés par Samuel Lemitre et Béatrice Letang-Forel
- 11:45 **POINT DE VUE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE**  
Charlène Rouger - Conseil Départemental des Landes
- 12:15 **DEJEUNER LIBRE OU SUR SITE**
- 14:00 **INCESTE FRATERNEL : CLINIQUE D'UN ATTACHEMENT PASSIONNEL**  
Samuel Lemitre
- 15:30 **SITUATIONS DE SILENCE, COMPLICITÉ ET DÉVOILEMENT**  
Anne Ogé et Olivier Janson - TGI de Mont de Marsan
- 16:30 **CLÔTURE DU COLLOQUE**
- 

Inscription gratuite :

<http://raisonance.net> ou [contact@raisonance.net](mailto:contact@raisonance.net)

Repas sur site avec conférenciers et organisateurs : 18€  
réservation repas avant le 3 mai 2019

# CONFÉRENCIER

**Samuel Lemitre** : psychologue clinicien et psychothérapeute, praticien ICV (Intégration du Cycle de Vie). Il a travaillé de nombreuses années à l'Antenne de Psychiatrie et Psychologie Légales de la garenne Colombes, dans le service du Dr Roland Coutanceau, où il a créé une unité spécialisée pour le traitement psychologique des mineurs auteurs et victimes de violences sexuelles. D'abord centré sur un modèle de thérapie émotionnelle, il s'est spécialisé dans les thérapies de groupe, permettant à de nombreuses familles d'enfants auteurs ou victimes de se questionner sur la répétition des violences, de génération en génération. Il a ensuite créé le centre EIDO, spécialisé dans la psychothérapie des traumas complexes.

## INVITÉS

**Charlène Rouger**

Responsable du Pôle Protection de l'Enfance, Conseil Départemental des Landes

**Anne Ogé**

Juge d'instruction, Tribunal de Grande Instance de Mont de Marsan

**Olivier Janson**

Procureur de la République, Tribunal de Grande Instance de Mont de Marsan

**Béatrice Letang-Forel**

Avocate, Présidente de séance

---

### LIEU DU COLLOQUE

Amphithéâtre du CFPS  
( Centre de Formation des Personnels de Santé )  
Centre Hospitalier Site Sainte Anne  
782 avenue de Nonères  
40000 MONT DE MARSAN

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter sur le site de l'association:

contact@raisonance.net - <http://raisonance.net>

Centre Hospitalier Site Sainte Anne - CMP Est 782 Av de Nonères  
40024 Mont-de-Marsan CEDEX - Tel : 05 58 05 20 12 Fax : 05.58.05.20.67  
Association loi 1901 - n° d'organisme de formation : 72400085040

